INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 2 INFOCOM et JOURNALISME FORMATION INITIALE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Vous trouverez en PJ la liste des pièces à fournir afin de procéder à votre inscription administrative qui se déroulera par IA WEB du 29 juin 2023 à 9h au 21 juillet 2023 à 12h réouverture le 21 août 2023 à 14h et au plus tard le 30 septembre 2023 à 12h.

**Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l’espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).**

 Le paiement des droits d'inscription en Master d’un montant de 243 euros se fera uniquement via l’IA WEB. ***Si vous êtes boursiers, vous n’avez pas à régler les 243 € au titre des droits d’inscription* sur présentation de la notification de bourse (à joindre dans votre dossier IA WEB)**

Une fois votre inscription complète et validée par nos services, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

**Veuillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires à votre inscription :**

- Attestation d’acquittement ou d’exonération de la **C**ontribution **V**ie **E**tudiante et de **C**ampus **(CVEC) via le lien :**

http://cvec.etudiant.gouv.fr comportant le numéro de CVEC

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l’étudiant et pour l’année universitaire 2023/2024

- Notification de bourse du CROUS pour l’année 2023-2024

Lien IA WEB : <http://ent.univ-amu.fr/>

CONTACT DES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE SI BESOIN :

Masters CODD et RECICOM, prendre contact avec Mme RIVOIRE : lucie.rivoire@univ-amu.fr ou 04 13 55 16 46

Masters Journalisme, COMED, COSAN et DICOD, prendre contact avec Mme GORRA : christine.gorra@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 99

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Bien Cordialement,